

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2012

1/ DEVIS S.D.E.E ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE LA GEYRE

Le CM accepte le devis de SDEE47 d'un montant de 649.43€TTC pour l'installation de 3 réverbères route de la Geyre

2/ABANDON DE TERRAIN AU PROFIT DE LA COMMUNE

Le CM , accepte l'abandon perpétuel à la commune par Mr BOUCHERET François, des parcelles situées à « RAULET » cadastrées :

-Section AM no600 (42m2)

-Section AM no605(28m2)

5/ DEVIS ENTRETIEN RESEAU COMMUNAL

Suite aux nuisances occasionnées par la présence de blattes dans le réseau communal d'assainissement, et devant l'inefficacité des traitements effectués, ,le CM accepte la proposition de SUD-OUEST FRELONS au tarif de 43€ par regard et 17€ par siphonnette (Total 1677€TTC)

6/ CONVENTION D' UTILISATION DE LA PISCINE AQUAVAL

Le CM décide d'accepter le règlement d'utilisation et le tarif d'entrée de la piscine AQUAVAL soit : 36€ par enfant et par cycle (année scolaire 2012-2013)

7/DEVIS CREATION STADE D'HONNEUR FOOTBALL

Le CM , après en avoir délibéré, accepte la création d'un stade d'honneur pour le football et accepte le prix de l'entreprise TURFLAC pour un montant de 5980€ HT

8/CONVENTION « FAMILLES RURALES » ET COMMUNE

Le CM , accepte la mise à disposition du local de l'ancienne crèche à l'association « Familles rurales » l'objet statutaire étant destiné à l'utilisation de la méthode ABA pour les enfants autistes.